

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 30 mai 2023

Cérémonie de remise des prix du concours départemental de la résistance et de la déportation

Laurent Buchaillat, préfet du Cantal, a présidé ce vendredi 26 mai 2023 la cérémonie de remise des prix du concours départemental de la résistance et de la déportation aux côtés de Marilyne Lutic, directrice académique des services de l'éducation nationale, du colonel Perret, délégué militaire départemental, de Messaline Schultz, directrice départementale de l'ONACVG, de Robert Labrousse, président du comité départemental du prix de la résistance et de la déportation, d'élus et d'associations d'anciens combattants.

Los de cette cérémonie, 43 élèves issus de 7 établissements différents, lauréats du concours départemental de la résistance et de la déportation ont été récompensés pour leurs travaux sur le thème de « l'école et la résistance : des jours sombres aux lendemains de la libération (1940-1945)» (cf. palmarès en pièce jointe, lycée professionnel Raymond Cortat à Aurillac, lycée Emile Duclaux à Aurillac, lycée Gerbert à Aurillac, collège des Gorges de la Truyère à Pierrefort, collège Georges Pompidou à Condat, collège du Méridien à Mauriac, collège Jeanne de la Treilhe à Aurillac).

Un temps fort où le préfet, la directrice académique et le président du jury du concours ont chaleureusement félicité les élèves pour la qualité des travaux présentés, qui témoignent de leur engagement citoyen, perpétuant ainsi ces idéaux qui dépassent nos destinées individuelles. Ils ont également salué la mobilisation des professeurs pour accompagner les élèves dans cet exercice.

Au cours de sa prise de parole, le préfet a également rendu hommage à la mémoire de Jean Moulin, ancien préfet, héros républicain dont le courage et les actions restent un modèle inspirant pour tous.

Service de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél.: 04 71 46 23 72 / 04 71 46 23 03 Mél.: pref-communication@cantal.gouv.fr

